

Les commissions permanentes académiques : peut mieux faire...

Philippe VINCENT

Les commissions permanentes académiques ont été mises en place à la suite du rapport Blanchet, dans chaque rectorat. Pour cette raison, elles sont parfois appelées « groupe académique Blanchet ». Le bureau national souhaitait connaître la composition du groupe, le mode de désignation de ses membres, la périodicité des réunions, les thèmes abordés et le mode de diffusion de compte rendu. Pour cela, les secrétaires académiques ont renseigné une enquête qui a été dépouillée par la commission métier. Nous en livrons ici l'analyse présentée au bureau national des 24 et 25 septembre.

Conformément aux décisions prises par le BN lors de ses séances du 22 juin et du 1^{er} juillet, la commission MÉTIER a fait parvenir à l'ensemble des SA un questionnaire destiné à réaliser un bilan global du fonctionnement des groupes permanents de travail constitués auprès des Recteurs dits groupes BLANCHET.

Au 27 août, 19 questionnaires ont été retournés au siège (sur 30 académies) : ils ont été dépouillés et les résultats ont été présentés au BN ce même jour.

Sur 19 questionnaires reçus, 17 étaient exploitables, le 18^e ne comprenant qu'une seule réponse et le 19^e constatant la non mise en place de ce groupe (TOM).

Composition

Le groupe est composé systématiquement du Recteur et de son staff. Les IA/DSDEN sont présents dans 11 académies sur 17, les IPR IA EVS dans 10 académies sur 17, les PVS dans une académie sur deux. Les chefs de division ne sont en revanche présents de façon régulière que dans 6 académies sur 17.

Les Personnels de Direction sont représentés en moyenne par une dizaine de collègues (plus dans les grandes académies) : le SNPDEN occupe 70 % des sièges, ID et le SGEN se partageant les autres. (exception faite de la Guyane et de la Guadeloupe où le SNPDEN et ID sont à 50/50)

Nominations

Faites à 90 % par le Recteur sur propositions et en accord avec les représentants syndicaux. Pour le SNPDEN c'est en général le SA qui fait les propositions après consultation du CSA.

Périodicité

Dans la quasi-totalité des académies, les groupes BLANCHET fonctionnent sur un rythme trimestriel assez régulier.

Thèmes de travail en 2001-2002

8 thèmes majeurs se dégagent et sont pratiquement présents dans toutes les réponses :

Diagnostic/lettre de mission, remplacements, ARTT/ATOSS, calendrier académique, préparation de rentrée, bassins, projet académique, courrier électronique.

Autres thèmes cités à plusieurs reprises : les réformes, les rapports avec les collectivités territoriales, la responsabilité et l'autorité des personnels de direction.

Compte rendu

Dans 12 académies sur 17, il y a au moins un relevé de conclusions

rédigé soit par l'administration soit par les syndiqués (8/4). Dans 11 de ces académies, il est diffusé (dans 7 cas, aux membres du groupe, dans 2 cas aux membres et aux syndiqués, dans 2 cas aux membres et à tous les personnels de direction de l'académie).

Groupes thématiques

Dans 7 académies sur 17, les groupes BLANCHET sont accompagnés de la mise en place de groupes thématiques spécialisés.

Avis des SA sur ces groupes et leur fonctionnement

7 SA n'en disent rien de particulier, 4 considèrent que ces groupes fonctionnent bien et ont apporté un plus, 2 écrivent que ces groupes se réduisent à des monologues informatifs rectoraux, 2 signalent qu'ils ont encore à ferrailer pour obtenir des avancées (régularité des réunions ; représentativité syndicale). Dans deux académies (RÉUNION et GUYANE) il apparaît que ces groupes sont, pour le SNPDEN, un enjeu fort dans la lutte syndicale.